UFR LETTRES·LANGUES SCIENCES HUMAINES

UNIVERSITE BLAISE PASCAL CLERMONT-FERRAND

MASTER

« ENSEIGNEMENT DES LETTRES MODERNES »

2012-2013

CLERMONT-FERRAND II

Université Blaise Pascal

INFORMATIONS ET DISPOSITIONS GENERALES

SECRETARIATS

>> Scolarité - renseignements

Pour toute information d'ordre pédagogique :

Secrétariat du master « Littératures Idées Poétiques »
Bureau 206 – site Gergovia- Tél : +33 (0)4 73 34 65 36
Courriel : nadine.petoton@univ-bpclermont.fr

Pour tout renseignement sur l'inscription administrative :

Scolarité des masters
Guichet au RDC – 29 bd Gergovia - Tél. : +33 (0)4 73 34 65 07
Horaires d'ouverture au public :
Lundi au Vendredi 09h00 – 11h30 / 13h00 – 15h30
Fermé au public le Mercredi matin et Vendredi après-midi
Courriel : scola.lettres@univ-bpclermont.fr

>> Formation continue

Vous avez **interrompu vos études depuis plus de deux ans,** êtes **salarié,** en **congé individuel de formation,** en **recherche d'emploi** ou **profession libérale.** Vous devez faire votre inscription par le biais de la formation continue. Tél. : +33 (0)4 73 34 65 88

.

>> Affichages et informations :

Informez-vous régulièrement sur le sur le site de l'université : www.lettres.univ-bpclermont.fr
Consultez les affichages sur les panneaux dédiés au 1er étage Gergovia.

Dates du concours Section lettres modernes

- Composition française : jeudi 8 novembre 2012 de 9 heures à 15 heures.
- Étude grammaticale de textes de langue française : vendredi 9 novembre 2012 de 9 heures à 14 heures.

R É G L E M E N T d u M A S T E R

Depuis la rentrée 2004, l'ensemble des formations de l'Université Blaise-Pascal est construit selon le système européen L-M-D, qui vise à rendre compatibles les cursus de l'enseignement supérieur en Europe et de favoriser la mobilité étudiante.

I – LA REFORME

Ce sigle " L-M-D " signifie Licence, Master et Doctorat. L'architecture des études est désormais fondée sur les 3 grades reconnus par 40 pays européens :

- Licence : 3 ans = 6 semestres (S1 à S6) = 180 crédits (bac+3)
- Master : 2 ans (M1 et M2) = 4 semestres = 120 crédits (bac+5)
- Doctorat : 3 ans (bac+8)

Les grades universitaires s'identifient désormais en crédits européens capitalisables et transférables en France et en Europe, les E.C.T.S. : European Crédit Transfert System.

L'organisation des formations est définie en semestres. Chaque semestre obtenu donne 30 E.C.T.S.
Chaque semestre est composé d'Unités d'Enseignement -U.E.- fondamentales et optionnelles.
Chaque U.E. acquise correspond à 5 crédits ou multiple de 5 crédits, à l'Université Blaise-Pascal.

Schéma d'études

Total = 480 crédits (du baccalauréat au Doctorat)

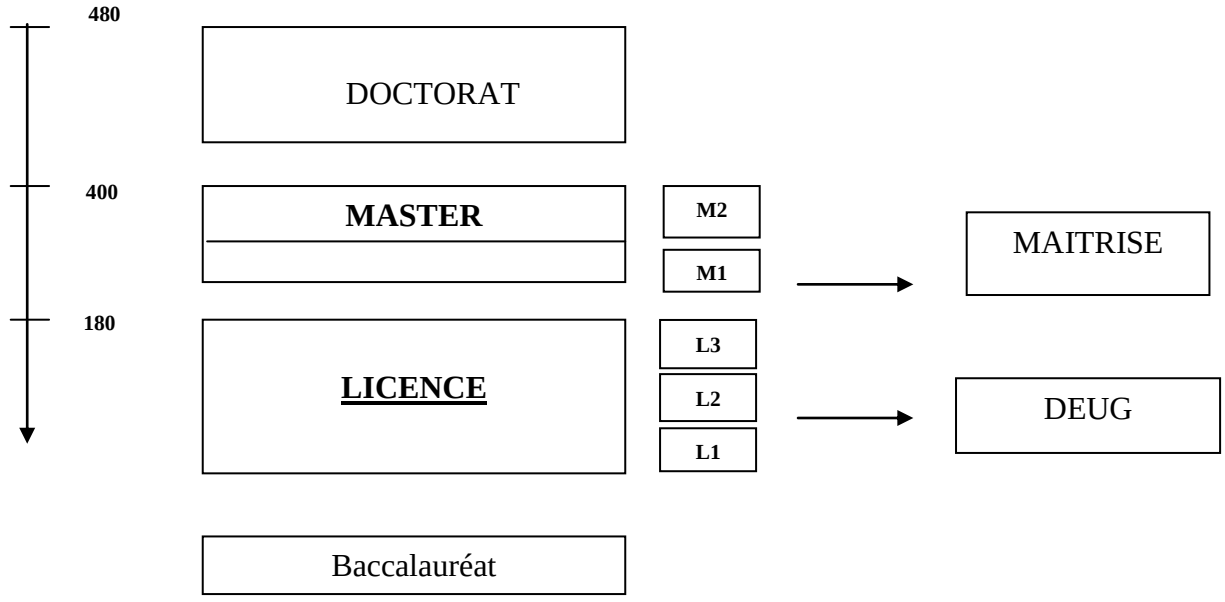

Diplômes intermédiaires

Sur demande, le DEUG et la MAÎTRISE seront désormais délivrés aux conditions suivantes :

- Le Deug : 120 crédits d'un parcours Licence correspondant aux semestres S1-S2 et S3-S4
- La Maîtrise avec 60 crédits d'un parcours de Master correspondant aux semestres S1-S2.
- L'arrêté d'habilitation précise les dénominations nationales correspondantes.

II –ORGANISATION GÉNÉRALE DU MASTER

La préparation au diplôme de master comprend quatre semestres d'études répartis sur deux niveaux différents :

- **niveau M1 : année universitaire 1 : S1, S2.** Ce niveau est validé par l'obtention de 60 crédits européens (30 crédits par semestre) et entraîne l'acquisition du diplôme de maîtrise ;

- **niveau M2 : année universitaire 2 : S3, S4.** Ce niveau est validé par l'obtention de 60 crédits européens (30 crédits par semestre).

Les masters sont présentés par domaines à l'intérieur desquels sont offerts des choix de mentions qui peuvent être complétés par des choix de spécialités et éventuellement de parcours.

Exemple :

Domaine	*Arts, Lettres, Langues*
Mention	*Langues et Civilisations Etrangères (LCE)*
Spécialité	*Études Russophones*
Parcours	*Disciplinaire*

III - CONDITIONS D'INSCRIPTION EN MASTER

(Réf. : arrêté du 25 avril 2002 relatif aux MASTER)

A. Inscription administrative

1) L'inscription administrative en MASTER I

Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- Soit d'un diplôme national conférant le grade de Licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- Soit une des validations prévues par le code de l'éducation (V.A.E., validation d'études supérieures…).
- L'accès de l'étudiant titulaire de la Licence est de droit en 1ère année MASTER d'une même mention/spécialité, sous-réserve des capacités d'accueil de celles-ci ainsi que de dispositions particulières portées sur les dossiers d'habilitation approuvés par le Ministère.

2) L'inscription administrative en MASTER 2ème année

L'admission en Master 2 est subordonnée à l'obtention d'une maîtrise ou au bénéfice de la validation d'un niveau reconnu équivalent ou d'acquis liés à l'expérience et aux travaux personnels des candidats.

Le recrutement des étudiants de MASTER 2 est effectué par une commission d'admission présidée par le responsable de la formation et désignée par la présidence de l'Université Blaise-Pascal, sur proposition, du directeur de l'U.F.R. Les étudiants sont informés par écrit du résultat à l'issue des sessions de recrutement.

Les étudiants provenant d'un autre établissement, en cours de cursus doivent déposer une demande de validations d'études.

L'inscription administrative de l'étudiant est annuelle.

B. Inscription pédagogique

1) L'inscription pédagogique

L'inscription pédagogique aux examens est obligatoire. Elle est réalisée pour l'année universitaire.

- Les étudiants précisent sur la fiche d'inscription aux examens les choix d'enseignements pour lesquels ils auront un contrôle des connaissances à toutes les sessions d'examens prévues.
- Cette fiche pédagogique est à retourner au secrétariat gérant l'année d'étude à laquelle l'étudiant s'est inscrit, une date de retour est précisée.

2) Double cursus (inscriptions simultanées à deux MASTER)

- Les étudiants qui veulent s'inscrire simultanément à deux MASTER, à deux mentions ou à deux spécialités de MASTER doivent le faire en début d'année universitaire.
- Les étudiants inscrits à deux mentions (ou spécialités) s'inscrivent à l'ensemble des U.E. de chaque mention (ou spécialité). Ils ne se présentent qu'une fois aux épreuves qui correspondent aux unités d'enseignements et/ou matières communes ou équivalentes.

IV – ORGANISATION DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

SEMESTRES ET PROGRESSION DANS LES SEMESTRES

La préparation au diplôme de MASTER comprend 4 semestres d'études S1 à S4
- année universitaire 1 : S1, S2
- année universitaire 2 : S3, S4

La compensation porte sur la totalité des UE du semestre et est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. À l'intérieur d'une UE, les notes sont compensées intégralement sans note éliminatoire.

En cas d'échec au premier semestre de l'année 1 ou 2, il n'y a pas de redoublement du même semestre au deuxième semestre de l'année.

Il n'y a pas de barrage pour passer du S1 au S2 et du S3 au S4
Il n'y a pas d'admission conditionnelle en MASTER 2.

V – ORGANISATION DES EXAMENS

1) La semestrialisation des examens

Pour chaque semestre, les aptitudes et l'acquisition des connaissances dans chaque UE sont appréciées soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôles combinés. Les modalités du contrôle sont définies pour chaque MASTER et portées à la connaissance des étudiants en début d'année (cf. livret de l'étudiant de chaque formation, site internet de l'UFR LLSH : http://www.lettres.univ-bpclermont.fr/spip.php?rubrique35).

Le contrôle des connaissances est organisé pour chaque niveau M1 et M2, selon les phases suivantes :
Chaque semestre donne lieu à deux sessions d'examens qui sont organisées ainsi :

- 1ère session à l'issue du 1er semestre avec délibération du jury ;
- 1ère session à l'issue du 2ème semestre avec délibération du jury avant le 13 juillet pour les M1,
- 2èmesession pour les 2 semestres à la fin du deuxième, et avant le 25 septembre pour le M1, et avant le 15 octobre pour le M2 ; avec délibérations du jury.

2) Résultats d'examens

1ère session	Délibération du jury sur les notes du S1, compensation, résultats du semestre Délibération du jury sur les notes du S2, compensation, résultats du semestre Délibération du jury Compensation annuelle S1 + S2.
2ème session	Délibération du jury sur les notes de la 2ème session du S1 et du S2 (S1' + S2') ; Délibération sur PV des S1, S2, et S1+S2.

Des points de jury peuvent être attribués aux Unités d'Enseignements, aux semestres ou à l'année.

L'étudiant qui a acquis la 1ère année ou le diplôme à la 1ère session n'est pas autorisé à se présenter à la 2ème session.
- Les " retours en arrière ", c'est-à-dire recommencer un parcours après avoir validé un autre parcours dans le même diplôme, ne sont pas acceptés.
- Une U.E. n'ayant pas obtenu la moyenne (pas d'attribution de crédits) figurant dans un semestre ou une année validée par compensation ne peut être repassée (sauf si elle fait partie d'un autre diplôme non validé auquel s'est inscrit l'étudiant).
- La note d'une U.E. non validée peut être conservée d'une session à l'autre. Si l'étudiant se présente à l'U.E. en 2ème session, toutes les matières de cette U.E. ayant une note inférieure à la moyenne doivent être repassées. Seule la note de l'U.E. obtenue à la 2ème session sera alors prise en compte.

REGLE DE REPORT DES NOTES DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

« Les notes des U.E. obtenues à la 1ère session sont reportées automatiquement en 2ème session - Les notes des U.E. non acquises se reportent dans la mesure où aucune épreuve de cette U.E. n'est repassée en 2ème session.
Si un étudiant souhaite repasser une U.E. non acquise, il doit se présenter à la totalité des épreuves des matières ou il n'a pas obtenu la moyenne à la 1ère session. Seule la note obtenue à cette 2ème session est prise en compte ».

Exemple fictif :

UE comprenant 3 matières / Notes obtenues à la 1ère session :

- 1ère matière : 14,00 / 20
- 2ème matière : 9,00 / 20 Moyenne UE : 9,33
- 3ème matière : 5,00 / 20

Si l'étudiant décidait de ne rien repasser, la moyenne obtenue à l'UE se reporterait pour la 2ème session.

L'étudiant décide de repasser en 2ème session l'examen de la 2ème matière :

Notes pour la 2ème session :

- 1ère matière : 14,00 / 20
- 2ème matière : nouvelle note de 2ème session

- 3ème matière : 0 / 20

Explication :

- 1ère matière : une note supérieure à la moyenne obtenue à une matière se reporte à la 2ème session si l'étudiant repasse un examen de l'UE
- 2ème matière : l'étudiant repasse l'examen.
- 3ème matière : l'étudiant ne repasse pas l'examen, la note est inférieure à la moyenne donc ne se conserve pas et par conséquent retombe à 0 / 20.

❖ La capitalisation

Les U.E. sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. Les matières constituant les U.E. ne donnent pas lieu à attribution de crédits.

En cas de non validation d'un semestre et de l'année :

- Une U.E. dont la moyenne est ≥ 10/20 est capitalisable. Elle est acquise définitivement. **On ne peut pas la repasser**.
- Tout semestre ayant obtenu la moyenne par compensation est validé par le nombre de crédits correspondants.

Un diplôme, une année, un semestre obtenus par capitalisation (ou par compensation) ne peuvent être repassés.

❖ La compensation

La compensation à chaque session porte sur la totalité des U.E. du semestre.

Tout semestre ayant obtenu la moyenne par compensation est validé et les 30 crédits correspondants sont acquis.

Une compensation annuelle est réalisée :

- après la première session des 2 semestres de l'année universitaire ;
- après la deuxième session des 2 semestres de l'année universitaire ;

  En cas de résultat positif, les 2 semestres sont validés et les 60 crédits sont acquis.

❖ VALIDATION DU DIPLOME :

Un diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation entre unités d'enseignement. Un diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des crédits prévus pour le diplôme.

Les mentions suivantes sont décernées sur la base de la moyenne des deux années M1+M2 :

Passable :	note égale ou supérieure à 10 et inférieure à 12
Assez-Bien :	note égale ou supérieure à 12 et inférieure à 14
Bien :	note égale ou supérieure à 14 et inférieure à 16
Très-Bien :	note égale ou supérieure à 16.

Le grade de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence.

❖ Communication des résultats et contentieux :

Les procès-verbaux de délibérations de jury sont affichés à l'issue des délibérations version papier dans les locaux de l'UFR LLSH, et sur l'Environnement Numérique de Travail.
L'affichage des notes et résultats sur l'ENT n'est donné qu'à titre indicatif. Seul l'affichage des procès-verbaux des jurys qui a lieu sur le site de Gergovia et de Carnot est considéré comme officiel.

❖ Relevé de notes et attestation de réussite :

Un relevé de notes est envoyé ensuite à l'adresse fixe portée sur le dossier d'inscription. L'attestation de réussite à un diplôme est uniquement établie et délivrée par le service de la scolarité de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

❖ Voies et délais de recours :

Si vous estimez que la décision prise par les jurys est contestable, vous pouvez former :
Soit un recours gracieux auprès de Madame le Doyen,
Soit un recours hiérarchique devant Monsieur le Président de l'Université sous-couvert de Madame le Doyen de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines,
Soit un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand,
Le recours gracieux ou le recours hiérarchique peuvent être faits sans condition de délais. En revanche, le recours contentieux doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

❖ Avertissement à propos du plagiat :

Lors de ses études de master, l'étudiant doit acquérir, entre autres, des compétences scientifiques générales. Deux d'entre elles sont déterminantes :

- Le respect des réglementations administratives et scientifiques (communicabilité ou non des documents, devoir de réserve, copyright),
- La maîtrise des savoirs et méthodes liées aux différents champs disciplinaires.

Tout plagiat avéré sera sanctionné car l'étudiant en master apprend à maîtriser et mobiliser des savoirs et méthodes liées aux différents champs disciplinaires. Il se doit de respecter l'éthique scientifique qui veut qu'à tout moment le lecteur qui prend connaissance d'un travail universitaire (fiches de lecture, travail de recherches, articles…) puisse avoir la possibilité de retourner aux sources afin d'en tirer un bénéfice certain sans équivoque.

Madame le Doyen
Bénédicte Mathios

Modalités de contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances est organisé pour chaque niveau M1 et M2, selon les phases suivantes :

- Une première session à l'issue du 1er semestre (avec délibération du jury)
- Une première session à l'issue du 2ème semestre (avec délibération du jury)
- Une deuxième session à l'issue du 2ème semestre, en fin d'année universitaire (avec délibération du jury)

La compensation à chaque session doit porter sur la totalité des U.E. du semestre.
A l'intérieur d'une U.E. les notes sont compensées intégralement sans note éliminatoire.
Les types de contrôle possibles par U.E. sont le contrôle continu (2 notes au moins par U.E.) ou l'examen terminal.
Tout semestre ayant obtenu la moyenne par compensation est validé par le nombre de crédits correspondant.
En cas de non validation d'un semestre, les U.E. ayant obtenu la moyenne sont capitalisables et définitivement acquises : on ne peut les repasser.
Si l'étudiant se présente à l'U.E. en deuxième session, toutes les matières ayant une note inférieure à la moyenne doivent être repassées. Seule la note de l'U.E. obtenue à la 2ème session est alors prise en compte.
Une compensation annuelle est réalisée :

- Après la 1ère session des 2 semestres de l'année universitaire
- Après la 2ème session des 2 semestres de l'année universitaire
- En cas de résultat positif, les 2 semestres sont validés et les 60 crédits acquis.

Dates de l'année universitaire (pour mémoire) :

Rentrée : le 17 septembre 2012 pour le M1, 3 septembre pour les M2
Semestre 1 : du 17 septembre au 21 décembre.
Vacances de Toussaint : 27 octobre au 5 novembre 2012
Vacances de Noël : 22 décembre 2012 au 7 janvier 2013
Semestre 2 : du 21 janvier 2013 au 10 mai 2013
Vacances d'hiver : 2 mars au 11 mars 2013
Vacances de printemps : 20 avril au 6 mai 2013
Affichage des résultats à l'issue des réunions des jurys d'examens, vers la fin février pour le S1, vers la fin juin pour le S2.

Mémoire (T.E.R.) Recherche et calendrier des enseignements

La préparation du mémoire représente la partie essentielle du travail dans l'année de master, c'est aussi la spécificité de l'initiation à la recherche, même en master Enseignement.
Comme c'est l'originalité principale de ce niveau d'étude, il convient d'en choisir le sujet avec la plus grande attention avec son directeur de recherche (voir la liste des directeurs et des thèmes de recherche proposés en fin de livret). Durant l'année universitaire, il faudra le rencontrer très régulièrement pour faire avec lui le point sur l'orientation et sur l'avancement du travail.

Mémoire de M2

Calendrier conseillé :

- Plan et bibliographie en décembre ou janvier, à présenter à directeur de recherche
- 1ère partie rédigée pour mars.
- ensemble du travail pour début-juin **au plus tard. Soutenances fin juin, vivement conseillé, surtout pour ceux qui se destinent en M2S3 à la préparation des concours dans le cadre du Master « Enseignement des Lettres » ou « Parcours enseignement des Lettres classiques ».**

Les différentes parties du TER sont remises pour lecture au directeur de recherche en cours d'année, avant l'été.
Chaque situation particulière se négocie avec le directeur de recherche, en tenant compte des impératifs suivants :
- Le mémoire se soutient de préférence en juin. Il peut aussi se soutenir en septembre (date limite : le 20 septembre).

- Le mémoire relié doit être déposé 2 semaines à l'avance auprès des membres du jury.

- Un mémoire qui n'aurait pas été suivi pendant l'année et jugé insuffisant ou ne correspondant pas aux attentes peut être interdit de soutenance. L'étudiant prend alors une nouvelle inscription et soutient l'année suivante.

Le mémoire de M2 doit faire une cinquantaine de pages (caractères 12, interligne 1,5, marges prévoyant la reliure à gauche (4cm), indiquant sur la première page le nom de l'auteur et du directeur de recherche). Il a pour but de préparer le travail de thèse et d'en dessiner certains aspects.

Enseignements en Master 1

Les séminaires sont répartis sur les deux semestres.
Le sujet du mémoire est choisi dès le S1 du M1, mais la soutenance n'intervient qu'en M2 au S3. Il peut cependant se préparer dès le M1. Pas de soutenance en M1.

Enseignements en Master 2

Les séminaires sont répartis sur les deux semestres.
La date limite de remise des notes est fin octobre (avant les vacances de Toussaint).
Le TER doit être remis au moins 2 semaines à l'avance aux membres du jury.

Spécialité Enseignement des Lettres modernes

Nature :
Formation diplômante
Type de diplôme :
Master
Niveau de diplôme :
Bac + 5

Site géographique :
Site Gergovia
Durée des études :
4 semestres

Accessible en :
Formation initiale
Formation continue

Objectifs du Master

La spécialité " Enseignement des Lettres " du Master « Littératures de l'Antiquité à nos jours » implique un intérêt pour l'enseignement des Lettres, c'est-à-dire tant des littératures (française, générale et comparée) que de la langue (ancienne, classique et contemporaine), sans oublier la perspective didactique liée à cet enseignement.
La spécialité "Enseignement des Lettres" s'appuie sur l'expérience et les compétences des masters littéraires clermontois afin de former, par la recherche, des étudiants aux concours (principalement le CAPES de Lettres modernes) et aux métiers de l'enseignement.
L'intégration au master recherche mention "Littérature de l'Antiquité à nos jours" offre aux étudiants la possibilité de suivre notamment des formations dans les deux spécialités "Littératures modernes et contemporaines" et "Renaissance et âge classique en Europe", mais aussi en littérature générale et comparée ainsi qu'en linguistique. Un large éventail de perspectives de recherche, accompagnées des méthodologies diverses qu'elles requièrent, est proposé aux étudiants. L'accueil au sein des équipes de recherche est prévu. Cet encadrement scientifique et pédagogique intervient dès la définition du sujet de mémoire qui suppose aussi une implication personnelle de l'étudiant.
L'approfondissement des connaissances en langues vivantes et langues anciennes ainsi qu'en langue française est inscrit dans la formation.
Au terme d'un premier semestre fortement marqué par la diversité des enseignements proposés dans le cadre d'une initiation aux spécificités de la recherche en littérature, qui débouchent sur l'élaboration d'un projet personnel, les étudiants sont dans la situation de choisir de façon éclairée la voie des concours de recrutement de l'enseignement ou celle de la recherche.
L'orientation vers le parcours "enseignement des lettres" prend toute son originalité à partir du second semestre de l'année de M1.
La préparation au concours constitue la spécificité du parcours à partir du second semestre : on ménage un équilibre entre des enseignements proprement disciplinaires de littérature, de méthodologie de la dissertation, de langue française, stylistique et ancien français, d'une part, et, d'autre part, des enseignements de pédagogie et de didactique. Articulée aux exigences des étapes successives, écrites et orales du concours, la préparation accorde toute sa place au travail de recherche aboutissant à la soutenance du mémoire en fin de troisième semestre, pour les candidats admissibles au concours du CAPES.
Dans la dernière phase du cursus, ces derniers approfondissent leurs connaissances disciplinaires et didactiques en se préparant aux épreuves orales et complètent leur formation pédagogique par un stage et un suivi pédagogique.

Au terme de ces deux années les étudiants acquièrent une culture littéraire et linguistique générale de haut niveau, des compétences professionnelles théoriques et pratiques et abordent une spécialisation scientifique pointue grâce à l'articulation d'une formation stimulante et ouverte à la recherche en Lettres et d'une préparation intensive aux concours et aux métiers de l'enseignement. Ouverture, transversalité, et polyvalence sont les conditions de l'adaptabilité et de la mobilité intellectuelle visée par cette spécialisation.

Conditions d'admission

Le Master accueille les étudiants issus de la formation Licence Lettres modernes ou classiques, mais aussi, dès le M1, par validation des études, des étudiants issus d'autres formations telles que : Licence Langues Littératures et Civilisations Etrangères, Licence d'Histoire, Licence de Linguistique, Licence de Philosophie.
En M2, le master « Enseignement des Lettres » propose une préparation au concours du CAPES Lettres modernes, à dominante de littératures française, de grammaire et de stylistique, d'ancien français et de didactique de la discipline.
L'entrée en M2 fait l'objet d'une sélection sur dossier avec audition des candidats (deuxième quinzaine de juin 1ère session, première quinzaine de septembre 2ème session).

>> Candidatures

- 1ère année : le dossier d'inscription est à retirer auprès du service de la scolarité des Masters
- 2ème année : le dossier de candidature est à déposer avant mi-juin au secrétariat du Master Littératures, le recrutement est en juin et septembre.

Contenu master 1

La première année M1 (60 crédits) offre une formation tout à la fois généraliste, avec 4 UE communes aux masters recherche et de spécialité, UE5 du 1er semestre et UE du 2ème semestre. Des ouvertures sur les langues vivantes, le latin ou le grec par exemple (UE 4), permettent de poursuivre une formation générale, qui peut être nécessaire pour la préparation de l'Agrégation de Lettres modernes. La littérature française, la grammaire et la stylistique constituent le fondement du M1 (avec des ouvertures possibles sur la Littérature comparée).

>> Semestre 1

UE 70 **Initiation à la recherche :** (10 crédits) coef. 2
2 séminaires au choix dont
1 en Littérature française classique (XVI°, XVIIe siècles)
ET
1 Littérature française moderne (XVIIIe, XIX°, XX° siècles)

UE 71 **Séminaire de spécialité 1**(5 crédits)
1 séminaire : Critiques et genres

UE 72 **Séminaire de spécialité 2** (5 crédits)
1 séminaire au choix : Littérature comparée

UE 73 **Langues vivantes ou langues anciennes** (5 crédits)
1 cours de langue au choix parmi les langues offertes ou parmi le latin et/ou le grec.

UE 74 **Langue française** (5 crédits)
1 séminaire comprenant : Ancien français – Grammaire – Stylistique

UE 75 **Séminaire de spécialité 3** (5 crédits)
1 séminaire : Linguistique

>> Semestre 2

UE 80 **Littérature française** (5 crédits)
(Histoire littéraire et explication de textes)
2 cours obligatoires

UE 81 **Langue française** (10 crédits) coef. 2
1 séminaire comprenant Ancien français – Grammaire – Stylistique

UE 82 **Méthodologie de la dissertation** (5 crédits)
2 cours obligatoires

UE 83 **Elèves et apprentissages** (5 crédits)
Assuré par l'IUFM

UE 84 **Enseigner les Lettres** (5 crédits)
Assuré par l'IUFM

Liste des passerelles possibles en S3

Le débouché logique et naturel du M1 « Enseignement des Lettres » est le M2 qui en prend la suite. Les réorientations restent toutefois possibles vers les M2 « Littératures idées, poétiques.

Contenu master 2

L'admission en 2ème année est sélective. Elle se fait au vu de la qualité des résultats du M1.
La deuxième année M2 (60 crédits) est une année de spécialisation et de préparation aux épreuves du CAPES de Lettres modernes.
Elle comprend :

- un ensemble d'enseignement qui sont autant d'entraînements aux épreuves écrites et orales du CAPES de Lettres modernes
- Un stage en situation de 6 semaines
- Un mémoire professionnel OU un mémoire de recherche.

>> Semestre 3

UE 10 **Culture scientifique et disciplinaire (**Préparation intensive aux épreuves écrites) 15 crédits, coef. 3

- Langue française comprenant Ancien français – Grammaire – stylistique. Coef. 3
- Dissertation (2 cours) coef. 3

UE 11 **Mémoire professionnel ou recherche**. 15 crédits, coef. 3

>> Semestre 4

UE 20 **Culture scientifique et disciplinaire** (5 crédits)

- Explication de textes coef. 2 (2 cours obligatoires)
- Grammaire pour l'oral coef. 1

UE 21 **Préparation à l'épreuve sur dossier** (5 crédits)

UE 22 **Préparation à la prise de fonction en responsabilité** (5 crédits)

UE 23 **Stage en responsabilité** (15 crédits), coef. 3

Poursuite d'études

La spécialité « Enseignement des Lettres » permet la préparation aux concours BAC + 5, notamment le CAPES de Lettres modernes.

Débouchés professionnels

- Métiers de l'enseignement

Contacts

>> Responsable (s) de la formation

Frédéric CALAS - *PR, responsable du Master « Littératures de l'Antiquité à nos jours » et de la spécialité « Enseignement des lettres modernes ».*
Courriel : frederic.calas@univ-bpclermont.fr

SEMINAIRES DE MASTER 1

2 Choix à faire l'un parmi le groupe A, l'autre parmi le groupe B
Groupe A

UE 70 LITTERATURE FRANCAISE
« Discordances burlesques et postures cyniques à la Renaissance »

DOMINIQUE BERTRAND

Après avoir resitué la mouvance historique très large des poétiques du burlesque » qui ne se limitent pas aux travestissements de l'épopée à la mode de Scarron dans les années 1643-1660 mais plongent leurs racines au XVI[e] siècle et dans un contexte littéraire européen, on interrogera sa dimension critique, en mettant au jour plus particulièrement les perspectives cyniques repérables sous ces jeux burlesques.

Corpus *:*
-RABELAIS, *Le Tiers Livre*, édition au choix.
-BONAVENTURE DES PÉRIERS, *Les Nouvelles Récréations et joyeux devis*, Paris, STFM, 2008.

OU AU CHOIX

UE 70 LITTERATURE FRANCAISE
« Blaise Pascal »

DOMINIQUE DESCOTES

Les étudiants seront invités aux manifestations, colloques et journées d'études sur PASCAL.
Les photocopies seront distribuées aux étudiants.

Corpus :
Blaise Pascal, *Pensées*, Edition Sellier et Ferreyrolles, livre de poche,
A l'exclusion de toute autre édition comportant un classement différent.

GROUPE B

UE 70 LITTERATURE FRANCAISE
« *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau »

FRANÇOISE LE BORGNE

Descriptif : Œuvre fondatrice de l'autobiographie moderne et d'un nouveau rapport à l'écriture, *Les Confessions* sont également l'aboutissement du courant de pensée empiriste qui considère l'individu dans son devenir et le replace dans la dynamique d'apprentissages mobilisant toutes ses facultés (sensibilité, raison, imagination, mémoire...). Le cours permettra d'envisager les nombreuses approches possibles de ce texte singulier en interrogeant ses présupposés philosophiques et le type de narration qu'ils engendrent, centré sur l'ambition de *tout* dire, surtout ce qui pouvait paraître alors insignifiant ou malséant. Le rapport à l'enfance, au plaisir et à la faute mais aussi la relation au lecteur prennent dans cette perspective une importance nouvelle.
Corpus : Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions,* Livres I à VI, Paris, classiques Garnier, 2011, éd. de J. Voisine

OU AU CHOIX

UE 70 LITTERATURE FRANCAISE

« Paysages et sensations à l'époque du romantisme »

PHILIPPE ANTOINE

Descriptif: À l'évidence, la tradition occidentale a privilégié la vue dès lors qu'il s'agissait de mettre en mots le paysage. Nous savons bien, pourtant, que l'appréhension d'un lieu mobilise d'autres sens. On peut se demander comment la description peut prendre en charge les bruits et les sons ou si le goût, l'odorat et le toucher peuvent servir l'évocation de l'ailleurs. Les sensations, souvent combinées en agrégats, paraissent souvent éphémères et peu essentielles. Mais les rencontres avec le sensible sont non seulement des occasions de comprendre et d'embrasser la totalité et la complexité des phénomènes, mais aussi des moments où le sujet se sent exister au contact des choses. Reste à voir comment se déploie dans les livres le rendu de cette expérience et si cette dernière est moyen de connaissance, prétexte à découverte, pourvoyeuse de joies…

Corpus : anthologie de textes distribués sous forme de polycopiés ou accessibles par le biais de ressources numérisées.

OU AU CHOIX

UE 70 LITTERATURE FRANCAISE

André Gide « Les Faux-monnayeurs »

SYLVIANE COYAULT

Descriptif: Il s'agit d'une étude détaillée de cette œuvre, replacée dans le contexte de la crise du roman à la fin du 19ème siècle et au début du 20ème. L'œuvre sera aussi examinée à la lumière des autres écrits de Gide, qu'il serait bon de lire en complément (à titre d'exemples : *Le Journal des Faux-monnayeurs, Paludes, Si le grain ne meurt, Les Caves du Vatican, Les Nourritures terrestres, La Porte étroite…* ainsi que de Michel Raimond *: La Crise du roman*, Paris, Corti, 1985).

Corpus : André Gide, *Les Faux-monnayeurs*, Paris, Gallimard, Folio, 1996.

UE 71 CRITIQUES ET GENRES

VERONIQUE LEONARD-ROQUES

Le cours comportera deux principaux volets.

Le premier permettra de présenter un panorama des théories critiques et de leur histoire ; on étudiera les présupposés, les principes et le mode d'emploi de quelques-unes de ces théories en les mettant en œuvre sur quelques textes.

Dans son second volet, le cours portera sur un genre précis, le théâtre. Il examinera quelques grandes questions d'esthétique théâtrale et de dramaturgie dans le contexte des littératures européennes. Partant de la tragédie grecque antique, il s'intéressera ensuite au théâtre élisabéthain pour montrer en quoi le drame romantique lui est redevable dans sa rupture avec les canons de la tragédie classique. Il abordera enfin les expérimentations de la scène symboliste et des avant-gardes à l'aube du XXe siècle.

UE 72 LITTERATURE GENERALE ET COMPAREE
« Imaginaire et représentations féminines »

ERIC LYSOE

À lire Gilbert Durand et ses *Structures anthropologiques de l'imaginaire* (1969), on pourrait croire que l'imagination, en ce qu'elle informe la création littéraire, est fondamentalement asexuée. Pourtant, les travaux de la psychologue américaine Carol Gilligan (*In a Different Voice*, 1982) comme ceux de la linguiste et philosophe Luce Irigaray (*Sexes et genres à travers les langues*, 1990) tendent à démontrer que les relations qu'entretiennent hommes et femmes avec les images comme avec la langue sont sensiblement différentes. Le séminaire s'efforcera de repérer dans les textes ce qui pourrait relever de cet imaginaire féminin.

Corpus : Anthologie de textes téléchargeable sur la plate forme du master « Clarotice ».

OU AU CHOIX

UE 72 LITTERATURE GENERALE ET COMPAREE
« Littératures européennes du déplacement, de la fuite et de l'exil »

PHILIPPE MESNARD

Avec le XX^e^ siècle s'ouvre une époque de déplacements de populations civiles qui, volontaires ou forcés, ont considérablement modifié les rapports communautaires et culturels jusqu'à, lors qu'il s'agissait d'actes criminels, introduire la question du traumatisme dans l'élaboration des identités. Il s'agit d'étudier comment la littérature donne à ces phénomènes un espace d'expression et de compréhension, comment le témoignage vient y prendre place, à quelles conditions la transmission de l'expérience vécue s'effectue en vue de se constituer en savoir, et en savoir critique. On retiendra particulièrement des œuvres qui, par leur composition ou leur parti pris esthétique, résistent au genre auquel elles sont généralement identifiées :

Corpus :

Antonio Muñoz Molina, *Séfarade* [2001], trad. : Ph. Bataillon, Points Seuil, 2003 [*Sefarad*, Grupo Santillana de Ediciones]

Georges Perec, *Récits d'Ellis Island*, P.O.L, 1980

Hans-Ulrich Treichel, *Le disparu* [1998], trad. : J.-L. de Rambures, Hachette littératures, 1999 [*Der Verlorene*, Francfort, Suhrkamp].

Ce corpus est également accompagné d'œuvres cinématographiques et de ressources photographiques.

UE 73 LANGUE ANCIENNE
« Version latine »

JEAN-PIERRE DE GIORGIO

Il s'agit d'un cours de préparation à la version pour des étudiants ayant déjà pratiqué une langue ancienne. Son objectif est de consolider les connaissances acquises durant la licence et de préparer progressivement à la technique propre à la version d'agrégation. Il s'agira également de s'interroger et de réfléchir, à partir d'exemples précis, sur les problèmes et les enjeux de la traduction d'une langue ancienne dans une langue vivante telle que le français, sur ce qu'est, au fond, une traduction.

OU AU CHOIX

UE 73 LANGUES VIVANTES

Au choix
Anglais
Allemand
Espagnol

UE 74 ANCIEN FRANÇAIS GRAMMAIRE STYLISTIQUE

FREDERIC CALAS
MICHEL QUEREUIL

M. Quereuil : Ancien français

Ce cours, consacré à la pré-préparation de l'épreuve du CAPES désormais intitulée "Etude grammaticale de textes de langue française a) Histoire de la langue", s'appuiera sur des extraits de textes d'ancien et de moyen français, dont l'étude s'efforcera de couvrir les différents domaines pouvant donner lieu à questions : traduction, commentaire de traduction, phonétique et graphie, morphologie, syntaxe, lexicologie.

F. CALAS : Français moderne

Cours de lexicologie, syntaxe, orthographe, sémantique.
Cours de stylistique appliquée à partir d'une question spécifique en liaison avec les nouvelles modalités de l'épreuve écrite du CAPES de lettres modernes.
Un programme spécifique est distribué au premier cours.
Des documents de travail, ainsi que des éléments du cours sont accessibles en ligne sur l'ENT : http://ent.univ-bpclermont.fr/ Cours de grammaire CAPES/AGREG.

UE 75 LINGUISTIQUE

« Linguistique sur corpus : grammaire et usages du français parlé »

MYLENE BLASCO-DULBECCO

L'étude des langues parlées en Europe connaît depuis quelques années un développement important. En effet, une connaissance du fonctionnement de la langue orale -dans ses différents usages- constitue une entrée originale et pertinente pour mieux faire ressortir les spécificités de l'écrit. Le cours abordera les thèmes suivants :

1) L'approche de l'oral apporte un éclairage neuf sur les outils grammaticaux à développer face à un usage qui peut parfois être en décalage avec la connaissance de l'écrit normatif et conduit aussi à replacer certains phénomènes dans une perspective diachronique (tels que les unités d'analyse comme la « phrase », l'ordre « canonique » des mots, les fonctions syntaxiques).
2) L'analyse de productions orales permet de s'intéresser à des phénomènes tels que l'autonymie et aux différences / ressemblances qui existent avec la langue écrite.

L'étude de la langue orale prend place dans les nouveaux développements linguistiques sur corpus (Frantext pour l'écrit). Le cours sensibilisera les étudiants aux choix méthodologiques et à l'exploitation de vastes données.

OU AU CHOIX

UE 75 LINGUSITIQUE
« Linguistique du discours : cohésion et cohérences textuelles »

FRANCK LEBAS

Le passage de la linguistique de l'énoncé à la linguistique du discours nécessite de prendre en compte des phénomènes interphrastiques, dont la *cohésion* – pour l'essentiel, le maintien de la référence et différentes marques d'enchaînements ou de parallélismes – et la *cohérence* – les liens sémantiques et pragmatiques qui garantissent la continuité et l'intégration progressive des significations autour d'un topic. À travers des problèmes concrets de linguistique mettant jeu ces deux phénomènes, cet enseignement vise à fournir des moyens d'aborder deux problèmes délicats mais essentiels pour toute théorie du discours : la relation entre cohésion et cohérence, et le rôle des marques linguistiques dans les phénomènes typiquement discursifs.

UE 7 METHODOLOGIE / ATELIERS
« Initiation à la méthodologie de la recherche et aux recherches bibliographique »

Pascale AURAIX-JONCHIERE
Frédéric CALAS
Dominique DESCOTES
Philippe MESNARD
ERIC LYSOE
FRANCOISE LAURENT
PHILIPPE ANTOINE

Cet enseignement constitue un élément important de la formation offerte en Master, notamment en lien avec le travail de recherche qui est demandé et qui constitue l'un des éléments-clés du Master. Il sera composé de deux parties, complémentaires et étroitement liées dans l'évaluation qui sera proposée au moment de la soutenance des mémoires (T.E.R.) :

- L'une centrée sur la démarche et la rédaction des travaux de recherche
- L'autre sur les bibliothèques, les recherches bibliographiques et l'établissement des bibliographies, cet enseignement sera assuré par Marie-Aude Aumonier et Mélanie Benbahouche.

Cet enseignement d'une durée de 24 heures (+ 3 heures de formation spécifique pour les bibliothèques) se propose d'aborder les questions suivantes :

- Elaboration d'une problématique
- Elaboration du plan d'un mémoire de recherche
- Eléments liés à la rédaction des mémoires : traitement des citations, propriété intellectuelle, plagiat, traitement des sources
- Traitement, élaboration et présentation des corpus
- Présentation de l'état de la recherche dans les champs disciplinaires des masters
- Elaboration de fiches de lecture
- Traitement des éditions et des éditions originales
- Etablissement d'une bibliographie de recherche
- Présentation des catalogues des bibliothèques, du SUDOC, de la BNF, et sites de recherche (MLA, CD-RAP, Francis) ou des revues en lignes (Persée, fabula, CNRTL, Frantext, Gallica…).

UE 80 LITTERATURE FRANCAISE XV°-XVII° SIECLES

DOMINIQUE DESCOTES

Descriptif : Méthode d'explication de textes de la Renaissance à la fin du XVII[e] siècle, dans tous les genres (littérature poétique, littérature narrative, littératures d'idées). L'accent sera mis sur la technique de problématisation d'une explication de texte.

UE 80 LITTERATURE FRANCAISE XVIII°-XX° SIECLES

PHILIPPE ANTOINE

Descriptif : entraînement à l'explication de textes, en fonction des attendus du concours.

UE 81 ANCIEN FRANÇAIS GRAMMAIRE STYLISTIQUE

MICHEL QUEREUIL
NORA VIET

M. Quereuil : Ancien français

Ce cours, consacré à la pré-préparation de l'épreuve du CAPES désormais intitulée "Etude grammaticale de textes de langue française a) Histoire de la langue", s'appuiera sur des extraits de textes d'ancien et de moyen français, dont l'étude s'efforcera de couvrir les différents domaines pouvant donner lieu à questions : traduction, commentaire de traduction, phonétique et graphie, morphologie, syntaxe, lexicologie.

N. VIET : Français moderne

Cours de lexicologie, syntaxe, orthographe, sémantique et de stylistique appliquée à partir d'une question spécifique en liaison avec les nouvelles modalités de l'épreuve écrite du CAPES de Lettres modernes. Cours de pré-préparation. Mise en place des connaissances fondamentales dans ces domaines.

UE 82 METHODOLOGIE DE LA DISSERTATION

PHILIPPE ANTOINE

Les écritures à la première personne. L'approche générique sera articulée à des points de vue historiques relatifs à la manière dont les œuvres analysent et mettent en intrigue le moi.
Une réflexion sera conduite sur une série de notions permettant de fragiliser la distinction entre régimes fictionnel et référentiel.
Ces questions seront abordées, particulièrement, par le biais d'un entraînement à la composition française.

UE 82 METHODOLOGIE DE LA DISSERTATION

EMMANUELLE LESNE-JAFFRO

L'entraînement à la composition française articule des exercices dans leurs aspects rhétoriques et la réflexion sur des questions diverses posées par la littérature (ses enjeux, formes, conditions, évolutions...), illustrées par des exemples précis d'œuvres et de textes. Plusieurs sujets sont traités en cours ou donnés en exercice afin d'accompagner la révision de grands champs problématiques (par exemple : la question des rapports de

l'auteur et de l'œuvre ; la lecture et le lecteur ; les liens entre littérature et réalité – satire, engagement, circonstances – ; l'intertextualité ; les notions de comique, tragique, etc.).
Il est indispensable que les étudiants préparent le cours par des lectures théoriques et littéraires très régulières indiquées à chaque séance.
Quelques références utiles : A. Compagnon, *Le démon de la théorie, littérature et sens commun*, Seuil, 1988. A. Maurel, *La critique*, Hachette Supérieur, 1994. JL Cabanès, G. Larroux, *Critique et théorie littéraire en France (1800-2000)*, Belin, 2005. Les volumes thématiques des anthologies critiques (*Le personnage*, *la fiction, La mimesis* etc.) de la collection Corpus, GF.

UE 83 ELEVES ET APPRENTISSAGES

THIERRY POYET

Les cours consistent en une **formation générale transversale** (théories de l'apprentissage, la mémoire dans les apprentissages, la différenciation dans les apprentissages, éléments de sociologie de l'éducation : 15h) et en une étude des moyens didactiques à la disposition de l'enseignant pour adapter les contenus des cours au public scolaire (lire les prescriptions ; utiliser le socle commun des connaissances et des compétences ; mettre en place les conditions d'une évaluation efficace ; l'étude de la langue et les besoins des élèves) et en un accompagnement du stage (évaluer des gestes professionnels, mettre en place les conditions d'une analyse réflexive des pratiques, de la didactique au pédagogique).

UE 84 ENSEIGNER LES LETTRES

THIERRY POYET

Les cours consistent en une **formation didactique** (méthodologie et principes de l'enseignement des lettres dans le second Degré) et en une présentation plurielle de pratiques pertinentes dans l'enseignement des lettres et une réflexion sur les conditions de la personnalisation de son enseignement par le professeur.

SEMINAIRES DE MASTER 2

UE 10 ANCIEN FRANÇAIS GRAMMAIRE STYLISTIQUE

FREDERIC CALAS
MICHEL QUEREUIL

M. Quereuil : Ancien français

Ce cours, consacré à la préparation de l'épreuve du CAPES désormais intitulée "Etude grammaticale de textes de langue française a) Histoire de la langue", s'appuiera sur des extraits de textes d'ancien et de moyen français, dont l'étude s'efforcera de couvrir les différents domaines pouvant donner lieu à questions : traduction, commentaire de traduction, phonétique et graphie, morphologie, syntaxe, lexicologie.

F. Calas : Français moderne

Cours de lexicologie, syntaxe, orthographe, sémantique et de stylistique appliquée à partir d'une question spécifique en liaison avec les nouvelles modalités de l'épreuve écrite.
Questions de grammaire : les propositions subordonnées, les syntagmes prépositionnels, la transitivité verbale, les modalités de la phrase, les indéfinis, les syntagmes adjectivaux.
Un programme spécifique est distribué au premier cours.
Des documents de travail, ainsi que des éléments du cours sont accessibles en ligne sur l'ENT :
http://ent.univ-bpclermont.fr/ Cours de grammaire CAPES/AGREG.

UE 11 METHODOLOGIE DE LA DISSERTATION

PHILIPPE ANTOINE
DOMINIQUE DESCOTES

D. Descotes : Théâtre XVI^{e}-XIX^{e} siècles

Etude de l'évolution des conceptions du théâtre, des structures de la représentation dramatique et des formes littéraires, à partir de quelques textes choisis dans le cadre chronologique indiqué.
Littérature d'idées XVIe-XIXe siècles:
Etude des différentes formes que peut prendre l'expression, la défense et le conflit des idées dans les différentes formes littéraires (poésie, théâtre, textes polémiques, etc.), à partir de quelques extraits de textes, de Montaigne aux Romantiques.

Philippe Antoine : Roman et romanesque XVIII^{e}-XX^{e} siècle

Histoire et poétique du genre. Le roman comme genre sans loi, autorisant le montage de discours divers. Le romanesque comme catégorie transgénérique.
Ces questions seront abordées par le biais d'un entraînement à la composition française.

UE 20 PREPARATION A L'EPREUVE ORALE DE LECON
« Explication de textes»
« Grammaire française »

PHILIPPE ANTOINE
PASCALE AURAIX-JONCHIERE
NORA VIET

En conformité avec la définition de la nouvelle épreuve du CAPES intitulée « leçon », ce cours comporte deux volets :

- Un entraînement à l'explication de textes de 1500 à nos jours
- Un entraînement à l'oral de grammaire, conformément aux programmes des collèges et des lycées.

UE 21 PREPARATION A L'EPREUVE SUR DOSSIER

THIERRY POYET
ISABELLE BRUN-LACOUR

Les cours proposent un apport méthodologique et un entraînement à l'épreuve orale sur dossier. Ils consistent en une **formation didactique** (apprendre à gérer un dossier didactique : nature, attendus, exigences, gestion d'une parole critique et force de proposition didactique) et en une **formation générale transversale** (15h) pour préparer la question « fonctionnaire de l'état » de l'épreuve.

UE 22 PREPARER LA PRISE DE FONCTION EN RESPONSABILITE

THIERRY POYET

Cette UE vise à former aux compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier. Elle comprend des apports en **didactique de la discipline** (20h) et en **Sciences de l'éducation** (20h) pour conduire l'étudiant à prévoir ses interventions en cours, à construire des situations d'apprentissage dans sa discipline.

UE 23 STAGE EN RESPONSABILITE

THIERRY POYET

Ce stage fait l'objet d'un rapport de stage dans lequel figurent les préparations de cours de l'étudiant ainsi qu'un avis porté a posteriori sur les séances qu'il aura mises en œuvre. Ce stage fera l'objet d'une visite formative réalisée par un formateur IUFM afin d'assurer l'articulation entre les cours dispensés dans le cadre de l'UE 14 et la pratique effective des stagiaires en s'appuyant sur le référentiel de compétences des maîtres.

DOMAINES DE RECHERCHE ET LISTE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DU MASTER ENSEIGNEMENT DES LETTRES MODERNES

LITTERATURE FRANCAISE

ANTOINE PHILIPPE, Pr : littérature française du XIXe siècle. Littérature des voyages, écritures du moi (roman personnel, autobiographie, lettres, journaux...), histoire de la littérature d'idées et de la pensée dans la première moitié du siècle.
Coordonnées : philippe.antoine8@wanadoo.fr

AURAIX-JONCHIERE PASCALE, Pr : littérature française du XIXe siècle. Mythes, contes et écriture, poétique de l'espace, poétique et société, la fiction brève (contes, nouvelles).
Coordonnées : pascale.auraix.jonchiere@neuf.fr

BERTRAND DOMINIQUE : Pr. littérature française XVIe siècle et XVIIe siècle. Comique et burlesque.
Coordonnées : dominique.bertrand@univ-bpclermont.fr

COYAULT SYLVIANE, Pr, littérature française XX-XXIèmes siècles), Dans la littérature française, suisse et québécoise des 20 et 21èmes siècles, toute question de narratologie; quant aux thématiques suggérées: temps, famille, faute, mal, culpabilité, corps.
Coordonnées : sylviane.coyault@univ-bpclermont.fr

DESCOTES DOMINIQUE, Pr, Histoire de la littérature d'idées et de la pensée au XVIIe siècle. Littérature théâtrale au XVIIe siècle. Pascal, Port-Royal.
Coordonnées : dominique.descotes@univ-bpclermont.fr

LE BORGNE FRANÇOISE, MCF, Littérature française du XVIIIe siècle. Problématiques génériques au siècle des Lumières : écritures à la première personne, genres dramatiques et dramaturgies, fictions et enquêtes des Lumières et des Lumières tardives.
Coordonnées : Francoise.Le_BORGNE@univ-bpclermnt.fr

LESNE-JAFFRO EMMANUELE , MCF, littérature française du XVIIe siècle, poétique des mémoires, genres non-fictionnels, frontières entre histoire, témoignage, mémoires, fiction; problématique du champ pré-autobiographique; récit de prison; milieux de Port-Royal et Protestants.

LITTERATURE GENERALE ET COMPAREE

LEONARD-ROQUES Véronique, MCF. Réécritures de mythes (figures et lieux mythiques issus de la Bible, de l'Antiquité gréco-romaine...). Relations Bible et littérature. Littérature de l'imaginaire.
Contact : veronique.leonard@gmail.com

LYSØE ERIC, Pr : Domaines de recherche: littératures de l'imaginaire (fantastique, fantasy, science-fiction), littératures francophones (Belgique, Suisse, Canada), comparaisons littérature-musique-peinture, gender studies.
Contact: eric.lysoe@orange.fr

MESNARD Philippe, Pr : Toutes questions liées au rapport entre témoignage et littérature, ou témoignage et représentation du début du XXe siècle à nos jours, en référence aux violences historiques et politiques et à leur mémoire. Extension possible des questions testimoniales, d'une part, à d'autres époques notamment en

rapport à la représentation de la cruauté et du martyre, d'autre part, à des corpus visuels (cinéma, photo, arts plastiques) ou dramatiques.
Contact : ph.mesnard@orange.fr

LANGUE FRANCAISE

BLASCO-DULBECCO, MCF : linguistique française, recueil, transcription et édition de corpus oraux, description grammaticale sur corpus oraux et écrits, faits grammaticaux et évolution de la norme.
Coordonnées :

CALAS FREDERIC, Pr : stylistique littéraire, littérature classique (XVII°-XVIII° siècles), poétique, rhétorique, analyse du discours, langue française
Coordonnées : frederic.calas@univ-bpclermont.fr

LAURENT FRANCOISE, PR : Hagiographie et historiographie, littérature et culture anglo-normandes des XIIe et XIIIe siècles, théorie des styles, les genres et leur perméabilité dans les textes narratifs du Moyen Âge.
Coordonnées : francoise.laurent@univ-bpclermont.fr

LEBAS FRANCK, MCF : linguistique, sémantique, pragmatique
Coordonnées : Franck.Lebas@univ-bpclermont.fr

QUEREUIL MICHEL, Pr : CAPES : Edition critique de textes médiévaux, traduction, linguistique médiévale, littérature médiévale.

VIET NORA, MCF : langue et littérature du Moyen Âge et de la Renaissance (XVe-XVIe siècles), stylistique et rhétorique, théorie des genres, genres narratifs brefs.
Coordonnées : nora.viet@ymail.com

DIDACTIQUE DE LA LITTERATURE

POYET Thierry, MCF, littérature du XIXe siècle. Spécialiste de Flaubert et des écrits intimes (correspondance, journaux intimes). Problématiques des réseaux littéraires et des questions d'influences exercées et partagées. Didactique : Textes narratifs : la question du personnage, des valeurs du texte littéraire et des écrits autobiographiques. Didactique du texte patrimonial.
Coordonnées : thierry.poyet@univ-bpclermont.fr

COMPOSITION DU JURY (M1 & M2)

ENSEIGNEMENT DES LETTRES

Jury responsable du M1	**Jury responsable du M2**
Président du jury : Frédéric CALAS, Professeur ANTOINE Philippe, Professeur AURAIX-JONCHIERE Pascale, Professeur BERTRAND Dominique, Professeur BLASCO-DULBECCO, Mylène, MCF BRUN-LACOUR, Isabelle, PRCE CALAS Frédéric, Professeur COYAULT Sylviane, Professeur DESCOTES, Dominique, Professeur Di GIORGIO Jean-Pierre, MCF LAURENT, Françoise, Professeur LEBAS Franck, MCF LEONARD-ROQUES Véronique, MCF LESNE-JAFFRO Emmanuelle, MCF Le BORGNE Françoise LYSØE Eric, Professeur MARION, Alexandra MESNARD Philippe, Professeur POYET, Thierry, MCF QUEREUIL, Michel, Professeur VIET Nora, MCF	Président du jury : Frédéric CALAS, Professeur ANTOINE Philippe, Professeur AURAIX-JONCHIERE Pascale, Professeur BRUN-LACOUR, Isabelle, PRCE CALAS Frédéric, Professeur DESCOTES, Dominique, Professeur LYSØE Eric, Professeur MARION, Alexandra, POYET, Thierry, MCF QUEREUIL, Michel, Professeur VIET Nora, MCF

Emplois du temps – Département de Français

M1 S1 Enseignement

<table>
<tr><th></th><th>LUNDI</th><th>MARDI</th><th>MERCREDI</th><th>JEUDI</th><th>VENDREDI</th></tr>
<tr><td>8h15</td><td></td><td rowspan="2"></td><td rowspan="2"></td><td rowspan="2">UE 73
J.-P. de Giorgio
Latin
Gergovia, S.</td><td></td></tr>
<tr><td>9h15</td><td rowspan="2">Didactique
Disciplinaire
T. Poyet
IUFM</td><td rowspan="3">Interventions spécifiques de l’IUFM, voir panneau d’affichage Didactique générale</td></tr>
<tr><td>10h15</td><td>UE72
Littérature comparée
E. Lysøe</td><td>UE72
Littérature comparée
Ph. Mesnard
MSH</td><td rowspan="2">UE 71
Critiques et genres
V. Léonard-Roques</td><td rowspan="2">UE70
Littérature française XIX°
Ph. Antoine</td></tr>
<tr><td>11h15</td><td></td></tr>
<tr><td>12h15</td><td></td><td colspan="2"></td><td></td></tr>
<tr><td>13h15</td><td rowspan="2">UE75
M. Blasco
Linguistique</td><td colspan="2" rowspan="2">UUE 75
F. Lebas
Linguistique</td><td colspan="2" rowspan="2">UE 74
Grammaire/stylistique 2
F. Calas</td><td rowspan="2"></td></tr>
<tr><td>14h15</td></tr>
<tr><td>15h15</td><td rowspan="2">UE70
Littérature française XVII°
D. Descotes</td><td colspan="2" rowspan="2">UE 74
Grammaire/Stylistique 1
F. Calas</td><td>UE 70 Littérature française XVIII° F. Le Borgne.
S1/S2</td><td>UE 70 Littérature française XX° S. Coyault.
S1/S2</td><td rowspan="2">UE 70
D. Bertrand
Littérature française XVI°
Gergovia, S.</td></tr>
<tr><td>16h15</td><td colspan="2" rowspan="2"></td><td rowspan="2">UE 74
M. Quereuil
Ancien Français
Gergovia, s.</td></tr>
<tr><td>17h15</td><td></td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>18h15</td><td></td><td colspan="2"></td><td></td></tr>
<tr><td>19h15</td><td></td><td colspan="2"></td><td></td></tr>
</table>

*UE 83 STAGE D’OBSERVATION DU 12 AU 23/11/12

Emplois du temps – Département de Français

M1 S2 Enseignement

<table>
<tr><th></th><th>LUNDI</th><th>MARDI</th><th>MERCREDI</th><th>JEUDI</th><th>VENDREDI</th></tr>
<tr><td>8h15</td><td></td><td rowspan="2"></td><td></td><td rowspan="2"></td><td></td></tr>
<tr><td>9h15</td><td rowspan="3">UE 84
Enseigner les Lettres
T. Poyet
IUFM</td><td rowspan="3">UE 83
Elèves et apprentissages
T. Poyet
IUFM</td><td></td></tr>
<tr><td>10h15</td><td rowspan="2">UE 81
Grammaire/stylistique 1
N. Viet</td><td rowspan="2">UE82
Méthodologie de la dissertation
P. Antoine</td><td rowspan="2">UE 81
ANCIEN FRANCAIS
M. Quereuil</td></tr>
<tr><td>11h15</td></tr>
<tr><td>12h15</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>13h15</td><td rowspan="3">UE 83
Elèves et apprentissages
T. Poyet
IUFM</td><td rowspan="3">Didactique générale
IUFM</td><td rowspan="2">UE82
Méthodologie de la dissertation
E. Lesne-Jaffro</td><td colspan="2" rowspan="2">UE 81
Grammaire/stylistique 2
N. Viet</td><td rowspan="2">UE 80
Littérature XVIII°/XIX°
P. Antoine</td><td></td></tr>
<tr><td>14h15</td><td></td></tr>
<tr><td>15h15</td><td></td><td rowspan="2">UE 70
Littérature française XVIII° F. Le Borgne.
S1/S2</td><td rowspan="2">UE 70
Littérature française XX° S. Coyault
S1/S2</td><td rowspan="2">UE 80
Littérature XVI°/XVII°
D. Descotes</td><td></td></tr>
<tr><td>16h15</td><td rowspan="2"></td><td rowspan="2"></td><td rowspan="2"></td></tr>
<tr><td>17h15</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>18h15</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>19h15</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table>

*UE 83 STAGE DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE DU 11/03/13 AU 22/03/13

M2 S3 Enseignement Préparation CAPES

Cours uniquement du 3/9/12 au 26/10/12

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h15	UE11 Dissertation D. Descotes				
9h15					
10h15					UE 10 M. Quereuil Ancien Français
11h15					
12h15					
13h15				UE 11 Dissertation Ph. Antoine	
14h15					
15h15					
16h15					
17h15		UE10 F. Calas Grammaire/Stylistique 1 Gergovia, s. 335	UE10 F. Calas Grammaire/Stylistique 2 Gergovia, S. 335		
18h15					
19h15					

☞ DATES DES EPREUVES ECRITES : 8 & 9 novembre 2012.

PREPARATION DU MEMOIRE NOVEMBRE – JANVIER.

M2 S4 Enseignement Préparation CAPES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h15		UE 22[1] Aide à la prise de fonction T. Poyet IUFM	UE22[2] Aide à la prise de fonction T. Poyet IUFM		
9h15	UE 21[3] Préparation à l'épreuve sur dossier T. Poyet I. Brun-Lacour IUFM				
10h15				UE 20 Explication de textes1 P. Auraix-Jonchière	
11h15					
12h15					
13h15			Didactique générale IUFM	UE 20 Explication de textes 2 Ph. Antoine	
14h15	UE 20 Grammaire oral N. Viet				
15h15					
16h15					
17h15					
18h15					
19h15					

UE 23 : STAGE EN RESPONSABILITE DU 21/01/2013 AU 15/02/2013

[1] Voir le calendrier précis sur le panneau d'affichage.
[2] Voir le calendrier précis sur le panneau d'affichage.
[3] Voir le calendrier précis sur le panneau d'affichage.

U.F.R. Lettres, Langues et Sciences Humaines
Pôle MASTERS
29 boulevard Gergovia
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 34 65 36